

AD NORMANDIE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 3 octobre 2022

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 2 juin 2022

Réuni le lundi 3 octobre 2022, au siège du Conseil Régional du Normandie et en visioconférence, sous la Présidence de M. Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY, excusée
Augustin BŒUF, excusé
Mathieu BRASSE,
Virginie CAROLO, excusée
Catherine COUSIN,
Christophe DORE, excusé
Pierre ESTORGES,
Christophe GAUDILLOT, excusé, pouvoir donné à Catherine COUSIN
Sophie GAUGAIN,
Jonas HADDAD,
Timothée HOUSSIN, excusé
Lynda LAHALLE, excusée
Pierre-Jean LEDUC,
Jean-Louis LOUVEL, excusé, pouvoir donné à Pierre ESTORGES
Laurent MARTING,
Alexandre MARTINI,
Catherine MEUNIER, excusée, pouvoir donné à Sophie GAUGAIN
Hervé MORIN,
Oumou NIANG-FOUQUET, excusée
Cédric NOUVELOT,
Audrey REGNIER,
Gilles SERGENT, excusé, pouvoir donné à Pierre-Jean LEDUC
Valérie TELLIER, excusée
Rodolphe THOMAS, excusé
Gilles TREUIL, excusé
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, excusée, pouvoir donné à Cédric NOUVELOT

Légalement convoqués le 22 septembre 2022,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité des présents et représentés :

- D'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil d'administration du 2 juin 2022.

Le Président

Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 07 octobre 2022 après réception Préfecture le 04 octobre 2022 et
Publication le 07 octobre 2022

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est
susceptible de recours devant le tribunal administratif de Caen. Le tribunal administratif peut
être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site : www.telerecours.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JUIN 2022

Le Conseil d'Administration de l'AD Normandie s'est réuni le 2 juin 2022 à 15h30 en présentiel dans les locaux de l'Agence de Développement pour la Normandie à Colombelles, et en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Hervé MORIN.

L'ordre du jour était le suivant :

I. Points délibératifs

- 22-11 Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 24 mars 2022
- 22-12 Comptes de gestion 2021
- 22-13 Compte Administratif 2021
- 22-14 Affectation du résultat 2021
- 22-15 Rapport annuel 2021 sur la gestion des AP et AE
- 22-16 Décision modificative 2022 n°1
- 22-17 Elections professionnelles
- 22-18 Recours à l'apprentissage
- 22-19 Plan de formation 2022-2024
- 22-20 Convention de partenariat avec l'INPI
- 22-21 Renouvellement de la Convention de mise à disposition de locaux – Site de Saint Etienne du Rouvray
- 22-22 Convention de mise à disposition de bureau avec l'association Dieppe Méca Energies

Rappel de présence :

9 administrateurs présents :

Augustin BŒUF,
Catherine COUSIN
Christophe GAUDILLOT,
Sophie GAUGAIN,
Pierre-Jean LEDUC,
Laurent MARTING,
Alexandre MARTINI,
Catherine MEUNIER,
Hervé MORIN

8 administrateurs absents ont donné pouvoir :

Virginie CAROLO, excusée, pouvoir à Alexandre MARTINI
Jonas HADDAD, excusé, pouvoir à Sophie GAUGAIN
Lynda LAHALLE, excusée, pouvoir à Christophe GAUDILLOT
Jean-Louis LOUVEL, excusé, pouvoir à Pierre Jean LEDUC
Cédric NOUVELOT, excusé, pouvoir à Laurent MARTING
Audrey REGNIER, excusée, pouvoir à Catherine COUSIN
Gilles TREUIL, excusé, pouvoir à Hervé MORIN
Sylvie VEN DEN DRIESSCHE, excusée, pouvoir à Catherine MEUNIER

Soit 17 administrateurs présents ou représentés, le quorum est donc respecté.

Invités :

AD NORMANDIE : Alexandre WAHL, Jérôme LE TENSORER, Laurent FOSSARD.

Le vote du rapport « 21-13 - Compte Administratif 2021 » a été voté à l'unanimité des présents et représentés, Hervé MORIN ayant quitté la séance.

Les autres points délibératifs ont été votés à l'unanimité des présents ou représentés.

La séance a été levée à 16h30.